

L'ALLIANCE NATIONALE

No 203—CL. **ARTHABASKA**, Co. Arthabaska, R. S. A. A. P. F. et T. F. X. Lemieux. Réunions, 8ème vendredi, 7 hrs p.m., à l'Hôtel-de-Ville.

No 204—**CEROLE STE-CLOTILDE**, Ste-Clotilde d'Horton; S.A., Wilfrid Bergeron; S.F. et T., Omer Leconte. Réunions, 8ème dimanche, 1.30 p.m., chez M. Art. Anouin.

No 205—**CEROLE RIVIERE - A. PIERRE**, Co Portneuf S.A. et T. Wilbrod Voyer. Réunions, dernier samedi, 11 h. p.m., salle Cauchon.

No 207—**CEROLE ROYAL**, Ville St-Louis; S.A., Jos. Nolin, 36 Maguire; S.F. et T., Alex. Drouin St. de Gaspé. Réunions, 30 et 40 lundi, salle Banque des Marchands.

No 270—**CEROLE COLOMBE**, Roxton Falls; S.A., Norman Beauchemin; S.F. et T., Rémi Tétreault. Réunions, 8ème lundi, 7.30 p.m., salle des Chevaliers de Colomb.

No 272—**CL. ST-CAJETAN**, Mansonville, Co. Brome; S.A., S.F. et T., Pierre Duchesneau. Réunions, 30 dimanche, à 11 hrs p.m., école du village.

No 273—**CEROLE LACADIE**, Co. St-Jean; S.A., Vitor Brault; S.F., Alo. Deland. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle de la Fabrique.

No 275—**CL. NAPOLEON**, Charlemagne, Co. l'Assomption, S.A., S.F. et Trés., Frédéric Béland. Réunions, dernier dimanche, à 8 hrs p.m., salle des Artisans.

No 276—**CL. ST-CYRILLE**, Co. Drummond; S.A. et S.F., J. F. Faré. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Faré.

No 277—**CL. POINTE-CLAIRE**, Co. Jacques-Cartier; S.A., S.F. et Trés., J. P. Loguab. Réunions, 40 mardi, 7.30 p.m., salle de l'Hôtel de Ville.

No 279—**CL. BOSSUET**, Knowlton, Co. Brome; S.A., L. A. Gingras; S.F. et T., L. L. Ledoux. Réunions, 30 mardi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 283—**CL. ST-PRIME**, Co. Chicoutimi; S.A., S.F. et T., Air. Yésinas. Réunions, dernier lundi du mois, à 7 hrs p.m., salle Morency.

No 285—**CL. ST-PELÉGIEN**, Co. Chicoutimi; S.A., S.F. et T., H. St-Pierre protém. Réunion, dernier lundi, à 7 hrs p.m., à l'école du village.

No 289—**CL. GRATON**, Pawtucket R. I.; S.A., Arthur Ails, 98 Anthony Av.; S.F. et T., N. L. Brouillette, 326 Main St. Réunions, 40 samedi du mois, 2 hrs. p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 290—**CL. ST-WILBROD**, Hébertville Station, Lac St-Jean, S.A., Nap. Hudon; S.F., Jos. Angers. Réunions, 30 dimanche du mois, 1 hr. n. m., club St-Jean-Baptiste.

No 291—**CL. MONTAGNALS**, Roberval, Lac St-Jean; S.A., H.A. Houde; S.F. et T., Adl. Bouchard. Réunions, 30 et 40 vendredi du mois à 8 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 292—**CL. ST-GÉDEON**, St-Gédéon, Lac St-Jean; S.A., S.F. et T., Thomas Lavioie. Réunions, dernier dimanche du mois à 7 hrs p.m., salle publique.

No 293—**CL. MEEBASTHOUAN** St Jérôme, Lac St-Jean; S.F. et T., F. Plourde. Réunions dernier dimanche du mois, à 1 hrs. p.m., Salle Plourde.

No 294—**CEROLE CHAPLEAU**, Labelle, Co. Ottawa, S.A., S.F. et T. W. Moranyille. Réunions dernier dimanche du mois, à 7 hrs p.m. salle du Club Athlétique.

No 295—**CEROLE STE-AGATHE**, Co. de Terrebonne, S.A. D. Onda; S.F. et T., Avila Bonnard. Réunions, dernier dimanche du mois, à 8 hrs p.m. salle Forget.

No 296—**CEROLE TERREAUVILLE**, Comté d'Hochelega; S.A., Ephrem Benoit; S.F. et T. Md.É., Geo. Longuean. Réunions, dernier dimanche, après la grand' messe, chez M. Ephrem Benoit, rue St Antoine.

No 297—**CEROLE LAROUCHE**, St-Bruno, Lac St-Jean; S.A., Edgard Bouchard; S. F. et T., Philippe Simard. Réunions, dernier samedi du mois à 7.30 hrs p.m., salle publique.

No 300—**CEROLE LAURIER**, Montreal, Sh. P. G. Donald Morrison, 214 Ste-Catherine Est; F. Res., G. A. Lafontaine, 236 St Denis; S.A., Emilie Gory, 226 Ste Catherine Est; S.F. et T., Léidore Moquin, 55 St-Laurent; Md.É., L. P. Dorval, 857 St-Denis. Réunions, ler mardi, 3 Craig Est, à 8 hrs p.m.

No 301—**CL. STE-ADELE**, comté de Terrebonne; S.A. A. Lanthier; S.F. et T., Ed. L. Dupré; Réunion, 40 vendredi, 7.30 p.m. Salle E. Longpré.

No 302—**CL. OKA**, comté des Deux-Montagnes; S.A. Adolphe Chéné; S.F., T. et Md.É., J. W. Oulmet. Réunion, 30 dimanche, 3 p.m. Salle du collier.

No 303—**CEROLE BOUCHETTE**, Lac St-Jean; S.A., J. E. Meria; S.F. et T., Eugène Jaubert. Réunions, dernier dimanche, à 4 h. p.m., salle Turver.

No 305—**CEROLE DUFURNEL**, L'Ange Gardien, Co. Montmorency; S.A., Sam Huot; S.F. et T. Jos. Trudel, Montmorency Est. Réunions, 30 samedi, 7 hrs p.m., chez M. Wilf. Trudel.

No 306—**CEROLE ST-ALEXIS**, Co. Chicoutimi; S.A., S.F. et T., Harry Tremblay. Réunions, dernier vendredi, à 7½ hrs p.m., à la Salle Pél.

No 307—**CEROLE BAGOTVILLE**, Co. Chicoutimi; S.A., Victor Coté; S.F. et T., L. J. Levesque. Réunions, 40 lundi, à 7½ hrs p.m., à la salle Simard.

No 309—**CL. ST-ALEXANDRE**, Co. Iberville; S.A., Théo J. Davignon; S.F. et T., Aug. P. Gosselin. Réunions, 30 mercredi, à 7.30 p.m., à la salle St. Ang. P. Gosselin.

No 310—**CL. ST HUGUES**, Co. Bagot; S.A. Wilfrid Mélançon; S.F. et T., Md.É. J. E. Michaud. Réunions ler lundi à 7 hrs. p.m. à la salle publique du village.

No 311—**CL. VILLERAY**, Co. Hochelaga; S.A., J. Ed. Rayl, 2478 Labelle; S.F. et T. Jos Beauvais, 1955 Dufferin. Réunions, 20 et 40 mercredi, à 8 hrs p.m. à la salle Raymond 3163 St Hubert

No 312—**CL. BREBEUF**, St-Pierre, Co. Montmorency; S.A. Wm. Parsons; S.F. et T. Jos Alb. Bialla. Réunions; 30 Dimanche, à 3 hrs p.m. à la salle Lavalée.

No 313—**CL. BOURASSA**, North Hatley Co Standand; S.A. L. Séguin, S.F. et T. Alf B. Pelletier. Réunions; 30 mardi, à 7½ hrs p.m. chez M. Alf B. Pelletier.

No 314—**CL. PARENT**, Lennoxville, Co. Sherbrooke; S.A. Ed. Besudoin, S.F. et T. O. Gosselin. Réunions; 30 dimanche, à 2 hrs p.m. à l'école catholique du village.

No 315—**CL. ST CHARLES BORBOMEE**, Garthby, Co. Wolfe; S.A., Clovis Tessier, S.F. et T. J. S. Poulin. Réunions; 30 vendredi, à 7 hrs p.m. chez M. J. S. Poulin.

No 316—**CL. COULONGE**, Roxton Pond, Co. Shefford; S.A. Nap. Lavalée, S.F. Tres. et Md.É. B. Godbout. Réunions; 30 et 40 mercredi à 7.30 hrs p.m., à la salle Hubert Dutille.

No 317—**CL. SIR GEORGE ETIENNE CARTIER**, Saint-Joseph, Co Shefford; S.A., S.F. et T. E. Latour. Réunions; 40 mardi, à 8 hrs p.m. à la salle municipale.

MALADIE

Les contributions de-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, — d'après leur âge à l'inscription.

Age		Taux		Age		Taux		Age		Taux	
Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts
18	35	27	40	36	45	45	65	57			
19	36	28	40	37	46	46	66	58			
20	36	29	41	38	47	47	67	59			
21	37	30	41	39	48	48	68	60			
22	37	31	42	40	49	49	69	70			
23	38	32	43	41	50	50	70				
24	38	33	43	42	51	51	71				
25	39	34	43	43	52	52					
26	39	35	44	44	53	53					
							54	1.50			

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le comité pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

Bénéfices

accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITÉ. — 1° de \$5 par semaine, pendant 30 semaines, aux membres inscrits à une caisse locale; 2° de 60 centimes par jour, pendant 34 semaines, par année, pour les membres inscrits à la caisse centrale. Maximum de \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

10 — Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) CAPITAL-HERITAGE. — Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires qui éroit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alo. porteur.

(b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre porteur d'un certificat d'assurance au décès (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquis représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquis égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

20 — Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HERITAGE. — Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alo. porteur.

(b) INDEMNITÉ AUX INVALIDES. — Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

(c) FRACTIONS AUX VIEILLARDS. — Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans.

(d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquis représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquis égal au montant qu'il a payé à cette caisse.

(e) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité: de 18 à 55 ans.

Contributions à taux fixes graduées d'après l'âge à l'admission.